

Réf: Dossier N° : 48354

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SUAMA COFFEE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA M'BADON,
21BP1700ABJ21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SUAMA COFFEE » .

Objet: Import-export, l'intermédiation, commerce en ligne, vente de café, thé et dérivés, vente de produits alimentaires, vente de produits électroménagers location d'appareil..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA M'BADON,
21BP1700ABJ21

GERANT: Monsieur KRA KOFFI MOUROUFIE JEAN-LOUIS.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09873 du 12/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9215 du 12/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

